

Chambéry le 02 mars 2017

Objet : Recrutement d'un.e chargé.e de mission pour les Savoie

1. Contexte du poste

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale et nationale par une fédération partenaire de la politique forestière nationale et élément clé de la gouvernance de la forêt publique.

L'Union Régionale des associations de Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes (statut associatif) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités territoriales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en lien étroit avec les Alpes et le Massif central et leur politique de massif.

Les communes forestières des départements de Savoie et de Haute-Savoie sont organisées en deux associations distinctes. Néanmoins elles mutualisent un même chargé de mission. Ce poste sera vacant du 15 avril au 15 juillet pour congé de maternité.

L'union régionale recherche un chargé de mission pour la période du 1^{er} avril au 15 juillet avec possibilité de poursuivre sur un des deux départements.

2. Missions

Le chargé de mission aura pour rôle de poursuivre les actions permettant le bon déroulement du programme d'**actions génériques** des Communes forestières, faisant l'objet d'un fonctionnement en réseau :

- **Réponse aux questions des communes pour la gestion et l'exploitation de leurs forêts**
- **Formation des élus, organisation de rencontres thématiques**
- **Soutien aux territoires dans la définition de leurs stratégies forestières ;**
- **Appui aux projets bois énergie et bois construction dans le cadre des programmes régionaux.**

Le chargé de mission aura également à mener des actions spécifiques, par exemple un programme de gestion d'un fonds d'avance à l'exploitation forestière en Savoie ou le pilotage d'un programme interreg concernant l'exploitation par câble en Haute-Savoie.

Intégré à l'équipe régionale, le chargé de mission aura à conforter le fonctionnement et le développement des associations départementales de la Savoie et de la Haute-Savoie.

3. Profil recherché

- Bac+ 2 minimum, de formation forestière et/ou développement local.
- Connaissance du secteur forêt-bois.
- Avoir de bonnes bases en matière de politique montagne et connaître l'organisation et le fonctionnement des collectivités locales, ce qui lui permettra d'être l'interlocuteur des élus des communes, des départements considérés.
- Autonomie et aptitude au travail en équipe.
- Qualités en matière de communication

4. Conditions :

Contrat à durée déterminée pouvant être prolongé

Localisation du lieu de travail : rattaché aux bureaux de Chambéry et de Rumilly

Rémunération selon expérience, permis B exigé

Poste à pourvoir le 1^{er} avril 2017

Pour postuler :

Envoyer votre CV avec une lettre de motivation, par courrier et par mail à :

Monsieur le Directeur

Union Régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République

73000 Chambéry

auvergnerhonealpes@communesforestieres.org

Date limite de dépôt des candidatures : 15 mars